



Ministère de l'Élevage



Programme de Développement Inclusif des Filières de l'Élevage dans la zone de l'Awkar Avis d'appel à Manifestation d'Intérêt N° :002/Ad hoc/Programme Awkar PI/2026

Services de Consultant : Services de consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures de traitement des Plaintes (MGP)

Financements : Fonds Africain de Développement (FAD)

Référence de l'accord de financement : N° : 2100150044855

1.Contexte

Le gouvernement mauritanien a obtenu un prêt de la Banque africaine de développement (BAD) pour l'exécution de la première phase du Programme de Développement Inclusif des Filières de l'Élevage dans la zone de l'Awkar communément appelé Programme Awkar – Phase I. L'UGP du programme a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du contrat de service d'un consultant pour l'élaboration d'un manuel de procédures de traitement des Plaintes (MGP). Les prestations au titre de cette mission comprennent ;

- i) L'analyse des systèmes existants de gestion des plaintes et des conflits (administratifs et traditionnels) dans la zone d'intervention ;
- ii) Intégration des pratiques traditionnelles et culturelles de résolution des litiges dans la conception du MGP, en cohérence avec les exigences réglementaires,
- iii) Évaluation des mécanismes actuels, notamment pour les groupes vulnérables, afin d'identifier leurs limites ;
- iv) Proposition d'un MGP structuré, transparent et accessible, conforme aux réglementations nationales et aux politiques de sauvegarde de la BAD ;
- v) Définition des procédures de traitement des plaintes, y compris les voies de recours judiciaires en cas de non-satisfaction ; identification des ressources nécessaires (humaines, matérielles et financières) pour l'opérationnalisation du MGP ;
- vi) Clarification des dispositifs de réception, d'enregistrement, de traitement et de suivi des plaintes ;
- vii) Proposition d'un système de suivi-évaluation et de reporting (indicateurs, outils, rapports) ;
- viii) Définition d'une stratégie de communication et de sensibilisation pour assurer l'appropriation du mécanisme ;
- ix) Formulation des recommandations pratiques pour la mise en œuvre et l'amélioration continue du MGP.

Le programme Awkar invite les consultant à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, et expériences dans les missions comparables, etc.....).

Profil du consultant : Le consultant intéressé devra satisfaire aux critères suivants :

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (Bac +5) en sciences sociales, gestion de l'environnement, développement rural, droit, gouvernance, gestion des projets ou tout autre domaine équivalent pertinent ;
- Justifier d'au moins dix (10) années d'expérience générale dans la gestion des aspects environnementaux et sociaux, de la participation communautaire ou de la gestion des plaintes et des conflits ;
- Disposer d'une expérience spécifique dans l'élaboration et /ou la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes, de dispositifs de redevabilité sociale ou de mécanismes de gestion des griefs dans le cadre de projets de développement.

Dossier de candidature : Les consultants individuels intéressés sont invités à soumettre un dossier de candidature composé de :

- Une lettre de soumission ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé mettant en évidence les qualifications, l'expérience et les compétences pertinentes du consultant ;
- Les références attestées des missions similaires.

Méthode de sélection

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Document de Politique de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque en date d'Octobre 2015 « **Document de Politique** » disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

Modalités de soumission

Les dossiers de candidature doivent être transmis uniquement par courrier électronique en version PDF à l'adresse : secretariat@programme-awkar.org. au plus tard le 06 mai 2026 à 23h 59 min, en précisant dans l'objet : «*Manifestation d'intérêt pour la réalisation du manuel de mécanisme de gestion des plaintes du programme Awkar-PI*».

Les termes de référence seront transmis aux consultants qui en feront la demande.

Tout complément d'information peut être sollicité par voie électronique auprès du secrétariat de l'unité de gestion du programme Awkar à l'adresse mail : secretariat@programme-awkar.org.

Le Coordonnateur

Ahmed Salem El Arbi